

Déroulé de la préinscription Wine Paris 2026

Inscriptions Wine Paris 2026

Raison sociale de l'entreprise *

N° de CIVP *

Nom commercial de l'entreprise *

Nom et prénom de la personne en charge du dossier *

Email de la personne en charge du dossier *

Téléphone de la personne en charge du dossier *

Appellation(s) commercialisée(s) *

Type de stand que vous souhaitez réserver sur Wine Paris 2026 *

☐ A Stand mini (4 500€ HT)

☐ B Stand standard (5 900€ HT)

☐ C Stand partagé (6 400€ HT)

☐ D Stand double (12 500€ HT)

Je souhaite présenter des vins hors AOP Vins de Provence sur mon stand (autres AOP, IGP, sans IG, vins sans alcool,...) *

☐ A Je ne vais pas présenter de vin hors AOP des Vins de Provence sur mon stand

☐ B Je souhaite présenter des vins hors AOP des Vins de Provence et réserver le forfait obligatoire de 1 500€ HT

Mode de paiement souhaité - le paiement se fera en second temps, dès votre inscription validée par le CIVP
Date d'échéance de règlement : 31 août 2025 *

☐ A Prélèvement (mode de règlement privilégié)

☐ B Virement bancaire

☐ C Carte bancaire

Envoyer →

Déroulé de la préinscription Prowein 2026

Inscriptions Prowein 2026

Raison sociale de l'entreprise *

N° de CIVP *

Nom commercial de l'entreprise *

Nom et prénom de la personne en charge du dossier *

Email de la personne en charge du dossier *

Téléphone de la personne en charge du dossier *

Appellation(s) commercialisée(s) *

Stand souhaité pour Prowein 2026 *

☐ Stand standard - Offre de base (6 000€ HT)

☐ Stand plus grand - 12m² (9 000€ HT)

☐ Stand plus grand - 24m² (19 000€ HT)

Je souhaite présenter des vins hors AOP Vins de Provence sur mon stand (autres AOP, IGP, sans IG, vins sans alcool,...) *

☐ Je ne vais pas présenter de vin hors AOP des Vins de Provence sur mon stand

☐ Je souhaite présenter des vins hors AOP des Vins de Provence et réserver le forfait obligatoire de 1 500€ HT

Mode de paiement souhaité - le paiement se fera en second temps, dès votre inscription validée par le CIVP
Date d'échéance de règlement : 31 août 2025 *

☐ Prélèvement (mode de règlement privilégié)

☐ Virement bancaire

☐ Carte bancaire

Envoyer →

